

Appel à candidatures pour des bourses de recherche en islamologie

MASTER 2 (3 mois)

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères et le réseau des UMIFRE soutient la jeune recherche en islamologie en proposant des bourses de terrain d'une durée de trois mois à destination d'étudiants de Master ayant le souhait de poursuivre des recherches dans ce domaine. Les boursiers et boursières seront accueilli/es par les centres membres du réseau des UMIFRE et d'autres instituts de recherche partenaires du programme (voir la liste des instituts concernées*).

Descriptif de la bourse :

L'octroi d'une bourse de mobilité devra permettre aux étudiant/es d'accomplir un travail de terrain de recherche en islamologie en étant accueilli/es dans une UMIFRE (ou instituts partenaires du programme). La discipline « islamologie » est entendue au sens large et pourra intégrer les axes suivants (sans s'y limiter) :

- Analyse, sciences et critique des textes et des doctrines
- Etude historique de l'Islam
- Etude en sciences sociales (histoire, sociologie, anthropologie, science politique, géographie, démographie) des groupes musulmans

Une attention particulière sera portée aux projets de recherche s'inscrivant dans la zone d'Afrique subsaharienne et incluant des modalités de collaborations avec les opérateurs de recherche français présents sur place (IRD, CIRAD...).

Durée et condition de la mobilité :

- Séjour de 3 mois
- 1000 euros/mois

Les candidat/es devront répondre aux critères suivants :

- Ne pas avoir bénéficié de la bourse de recherche islamologie du MEAE en 2022-2023
- Avoir achevé leur Master 1 et être inscrit/e en Master 2 dans une université française (ou en co-direction avec un enseignant d'une université française).

Dossiers de candidatures :

Les dossiers de candidatures sont à envoyer avant le 15/09/24 à islamologie.dgm-ddc-esr@diplomatie.gouv.fr et devront comporter les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- La fiche de renseignement MASTER
- Une attestation ou un justificatif d'inscription universitaire pour l'année 2023/2024.
- Un CV (max. 2 pages)
- Un projet de recherche (max. 15 000 signes, intégrant les notes, les références et la bibliographie) dans lequel sera également présenté le projet d'insertion dans l'UMIFRE ou l'institut de recherche.
- Une lettre d'invitation de la part du directeur/de la directrice de l'UMIFRE ou de l'institut d'accueil.
- Une lettre de recommandation de la part du directeur ou de la directrice de recherche ou d'une autre personnalité scientifique encadrant les recherches du candidat ou de la candidate
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale

Un comité de sélection composé de spécialistes du domaine se réunira au mois d'octobre.

***Liste des instituts concernés :**

- Institut Français du Proche-Orient (IFPO)
- Centre Français de recherche à Jérusalem (CRFJ)
- Institut de recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC)
- Centre Jacques Berque (CJB)
- Centre de sciences humaines de New Delhi (CSH)
- Institut Français d'Études Anatolienne (IFEA)
- Institut Français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC)
- Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC)
- Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ)
- Institut dominicain d'études orientales (IDEO)
- Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales – Khartoum (CEDEJ K)
- Centre Français d'études éthiopiennes (CFEE)
- Centre Français de recherche sur la Péninsule arabique (CEFREPA)
- Institut français d'Afrique du Sud (IFAS)
- Institut Français de recherche en Afrique (IFRA-Ibadan)
- Institut Français de recherche en Afrique (IFRA-Nairobi)